

Voici un résumé des règlements pour la saison d'hiver 2017-2018

6.7 Loi 7 – Durée du match

Tous les matchs se composent de deux (2) périodes de vingt-cinq (25) minutes.

Les joueurs ont droit à une pause entre les deux périodes ne dépassant pas cinq (5) minutes.

En aucun temps l'arbitre ne peut prolonger les périodes de jeu pour compenser le temps perdu lors des arrêts de jeu

6.2 Loi 2 – Ballon

L'équipe receveur devra fournir 2 ballons de match du format approprié selon la catégorie :

- Catégorie U07 et moins – format #3
- Catégorie U08 à U13 – format #4
- Catégorie U14 et plus – format #5

5.5 Officiels d'équipe

Les officiels d'encadrement technique sont limités à un maximum de trois (3) personnes identifiées sur la feuille de match et les officiels d'encadrement médical sont limités à un maximum d'un (1).

6.3 Loi 3 – Joueurs

Les équipes doivent respecter les minimums et maximums suivants au niveau des joueurs inscrits sur la feuille de match et pouvant participer au match sans quoi le forfait sera appliqué.

Classe	A					AA			
	U07 / U08	U09 / U10	U11 à U13	U14 à U18	Senior	U12	U13 / U14	U15 à U18	Senior
Format de jeu	Soc. à 5	Soc. à 7	Soc. à 9	Soc. à 7	Soc. à 7	Soc. à 9	Soc. à 11	Soc. à 7	Soc. à 7
Minimum	4	5	6	5	5	6	7	5	5
Maximum	18	18	18	18	16	18	18	18	16

Pour pouvoir prendre part au match, tout joueur ou officiel d'équipe devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir son nom inscrit sur la feuille de match avant le début du match.
- Se présenter à un des arbitres ou au délégué avant le coup d'envoi de la deuxième période.
- Être en mesure de présenter à un des arbitres ou au délégué sa carte d'affiliation valide pour la saison en cours.

Le nombre de remplacements est illimité et les remplacements libres sont permis pour tous les matchs. La procédure de remplacement doit tout de même respecter les règles établies par les Lois du Jeu. Ainsi, le remplaçant ne pénètre sur le terrain :

- qu'au niveau de la ligne médiane
- qu'après la sortie du joueur qu'il doit remplacer.

En cas de conflit de couleur au niveau des maillots, voici l'ordre de priorité concernant le choix des couleurs maillots (ou dossards le cas échéant) :

- Les joueurs de l'équipe receveuse
- Les joueurs de l'équipe visiteuse
- Le ou les arbitres
- Le gardien de but de l'équipe receveuse
- Le gardien de but de l'équipe visiteuse

6.13 Loi 13 – Coups francs

Pour les matchs de soccer à 5 et à 7, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 6 mètres du ballon lors de l'exécution des coups francs.

Pour les matchs de soccer à 9 et à 11, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 9,15 mètres du ballon lors de l'exécution des coups francs.

Pour les matchs de soccer à 5 et à 7, tous les coups francs sont directs. Dans le cas où la faute est commise à l'intérieur de la surface de réparation, et que la faute aurait dû être sanctionnée par un coup franc indirect, elle sera sanctionnée par un coup franc direct sur la ligne délimitant la surface de réparation parallèle à la ligne de but au point le plus près d'où la faute fut commise. Les joueurs de l'équipe adverse pourront former un «mur» (prendre place côte à côte) sur la ligne de but.

Pour les matchs de soccer à 9 et à 11, les coups francs sont directs ou indirects tel que prévu par les Lois du Jeu.

6.14 Loi 14 – Penalty (coup de pied de réparation)

Pour les matchs de soccer à 5, il n'y a pas de penalty et donc pas de point de réparation.

Pour les matchs de soccer à 7 et à 9, le point de réparation est situé à 7 mètres du milieu de la ligne de but et à équidistance de chacun des poteaux.

Pour les matchs de soccer à 11, le point de réparation est situé à 11 mètres du milieu de la ligne de but et à équidistance de chacun des poteaux.

6.16 Loi 16 – Coup de pied de but

Pour les matchs de soccer à 5 et à 7, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 6 mètres du ballon lors de l'exécution du coup de pied de but.

Pour les matchs de soccer à 9 et à 11, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 9,15 mètres du ballon lors de l'exécution du coup de pied de but.

6.17 Loi 17 – Corner (coup de pied de coin)

Pour les matchs de soccer à 5 et à 7, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 6 mètres du ballon lors de l'exécution du corner.

Pour les matchs de soccer à 9 et à 11, les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir à au moins 9,15 mètres du ballon lors de l'exécution du corner.

Dès que la première période est entièrement complétée et lorsqu'il y a un écart de 7 buts,

l'arbitre devra :

1. Demander aux officiels d'équipe de l'équipe perdante s'il désire poursuivre le match. L'arbitre mettra fin au match si ce n'est pas le cas et passera à l'étape suivante si ce dernier désire poursuivre.
2. Demander aux officiels d'équipe de l'équipe gagnante s'il désire poursuivre le match. L'arbitre mettra fin au match si ce n'est pas le cas et poursuivra le match si ce dernier désire poursuivre.